

Déroulement du mariage juif à l'époque de Jésus.

Réf.: pleinsfeux.org

- Le mariage était arrangé et approuvé par les parents, en particulier le père.
- Le fiancé devait se présenter au domicile de sa future fiancée avec 3 choses : une forte somme d'argent, un projet de contrat de mariage, et une outre de vin.
- Un prix était fixé pour "l'acquisition" de la mariée. Ce prix devait être payé par le fiancé.
- La fiancée devait donner son consentement.
- Dès que l'accord était conclu, on versait du vin dans une coupe, pour sceller l'alliance. Les fiançailles étaient alors conclues. Les fiancés étaient alors légalement liés en tant que mari et femme, mais sans pouvoir encore cohabiter.
- Un document écrit était alors établi, le "ketubah" qui fixait le prix de la fiancée, les promesses faites par le fiancé, et les droits de la fiancée.
- Le fiancé donnait ensuite des cadeaux à la fiancée.
- La fiancée devait passer par un bain rituel, ou "mikveh" symbolisant l'abandon de son ancienne et son passage à une nouvelle vie.
- Le fiancé se préparait de son côté à sa future vie d'épouse et de mère, et au retour de son fiancé.
- Seul le père du fiancé pouvait fixer la date de ce retour, car il fallait qu'il soit entièrement satisfait des préparatifs faits par son fils pour sa fiancée.
- Le retour du fiancé se faisait en général la nuit, au son du shofar. Il emmenait sa fiancée dans sa «chambre» où leur union était consommée. Puis une grande fête de sept jours réjouissait tous les invités.

Il est facile de voir tous les merveilleux symboles qui se retrouvent dans les relations de Christ et de Son Épouse !

Réf.: <http://www.regard.eu.org/Livres.6/Palestine.au.temps.de.JC/16.html>

Jésus a souvent parlé du mariage dans ses paraboles (1) ; il a assisté à des noces à Cana (2); il s'est comparé lui-même à un époux (3); et les renseignements que les Talmuds nous ont conservés sur la manière dont les mariages se célébraient chez les Juifs confirment, d'une manière intéressante, l'exactitude des récits évangéliques.

La loi de Moïse n'avait laissé aucune direction pour les coutumes à observer, mais nous trouvons çà et là dans l'Ancien Testament et dans les Talmuds des détails précis qui nous permettent de reconstituer toutes les cérémonies en usage au premier siècle. Nous savons exactement ce qui se passait avant et pendant le mariage.

On distinguait trois phases :

- 1° la promesse,
- 2° les fiançailles,
- 3° le mariage.

La promesse était un simple engagement qui n'avait rien de définitif. Il pouvait y en avoir un certain nombre de rompues avant les fiançailles proprement dites. Les jeunes gens et les jeunes filles se promettaient le mariage, puis ils se fréquentaient, apprenaient à mieux

se connaître et décidaient s'ils voulaient en venir aux fiançailles véritables ou non. Nous avons un joli passage de la Mischna sur ces promesses passagères qui précédaient toujours l'engagement définitif : « R. Siméon, fils de Gamaliel, disait : il n'y avait point de fête en Israël comme celle du 15 d'Ab et de Kippour. Dans ces deux jours, les jeunes filles de Jérusalem, vêtues de blanc, en robes fraîchement lavées, mais qu'elles se prêtaient mutuellement afin de ne point faire honte à celles qui n'en avaient point en propre, sortaient pour aller danser dans les vignes. Et quels discours y tenaient-elles ? Jeune homme, vois donc et tâche de bien choisir; ne t'attache point à la beauté, mais consulte plutôt la famille ; car la grâce est mensongère et la beauté vaine : C'est la femme qui craint Dieu qui sera louée (4) ». Parfois le père disposait de sa fille mineure sans son consentement ; ce qui n'avait pas grande importance puisque l'engagement pouvait être rompu. Si la jeune fille était majeure son consentement était nécessaire (5).

Les fiançailles venaient ensuite, c'était un acte de la plus grande importance, elles devaient durer une année entière et avaient un caractère aussi définitif que le mariage lui-même. La jeune fille fiancée qui manquait à sa promesse était lapidée comme la femme adultère. Toute une cérémonie avait lieu qui cimentait les engagements pris et leur donnait quelque chose d'absolu.

Chez les anciens Hébreux on se fiançait en se donnant mutuellement sa parole; on s'engageait de vive voix (6). A partir (le l'exil ou, en tout cas, à l'époque de la Mischna on prit l'habitude des contrats écrits et signés (7). mais l'usage de considérer les deux jeunes gens comme liés par les fiançailles était très ancien (8). Avant la cérémonie, on réglait les conditions auxquelles se ferait le mariage. C'étaient quelquefois les, frères aînés qui négociaient avec le père de la jeune fille (9), laquelle du reste devait consentir aussi à tout ce qu'on déciderait (10).

La grosse question n'était pas de savoir si les jeunes gens se connaissaient, car souvent ils ne s'étaient jamais vus (11) et rien n'était rare comme les mariages d'inclination (12). Il s'agissait purement et simplement de fixer ce que le jeune homme donnerait pour avoir sa femme, c'est-à-dire à quel prix il l'achèterait, car ces mariages, où ce n'était pas le père qui dotait sa fille mais le fiancé qui apportait de l'argent, se trouvaient être de véritables ventes. Les parents et amis réglaient entre eux la somme à laquelle on estimait la jeune fille, et les cadeaux qu'elle devait recevoir. Le total s'appelait Mohar. Aujourd'hui encore, chez les Arabes, le mariage est une vente. Le Mohar n'était point fixe.

Le père de la jeune fille en indiquait le montant et c'était au jeune homme à l'accepter ou à le refuser. S'il acceptait, il s'acquittait de sa dette soit en argent soit en nature. Parfois il se mettait au service de son futur beau-père et la durée de ce service était celle des fiançailles (13).

La cérémonie des fiançailles se faisait ainsi : les deux familles se réunissaient avec quelques témoins étrangers (14) et le fiancé remettait à la fiancée, ou à son père, si elle était mineure, soit un anneau d'or (15), soit un objet de prix, soit enfin un simple écrit par lequel il s'engageait à l'épouser; puis il lui disait : « Voici, par cet anneau (ou cet objet) tu m'es consacrée, selon la loi de Moïse et d'Israël (16) ». Ensuite on laissait passer au moins une année; mais l'anneau était donné, et le divorce ou la mort pouvaient seuls séparer les futurs époux (17).

Les Talmuds donnent un singulier motif à cette longue durée des fiançailles : il fallait laisser à la jeune fille « le temps de faire son trousseau (18) ».

Si la fiancée était veuve on réduisait le temps où elle devait attendre à un mois au minimum. Du reste le fiancé était dispensé du service militaire et depuis le jour de la promesse définitive jusqu'à un an après le mariage, les jeunes gens n'étaient point tenus d'assister à des enterrements et d'entrer dans les cimetières. « La joie seule doit remplir leur coeur. » Il va sans dire qu'un festin de réjouissances terminait la journée (19).

A l'époque de la Mischna l'usage pour le père de doter sa fille a commencé à s'établir. Les Talmuds en firent plus tard une obligation (20) et le minimum en fut fixé à cinquante zouz (21), (mais le don du mari restait toujours le plus élevé, il était au minimum de deux cents zouz (22).

Les fiançailles finies, on célébrait les noces. Le jeune homme devait avoir au moins dix-huit ans (23) et la jeune fille douze. Elles se faisaient le quatrième jour de la semaine; le cinquième si la fiancée était veuve (24).

Les noces de Cana ont donc été célébrées un mercredi ou un jeudi. La cérémonie avait toujours lieu le soir (25) au coucher du soleil. Le moment le plus solennel, celui qui marquait l'accomplissement du mariage était celui où la fiancée entrait dans la maison de son fiancé, sa nouvelle demeure. Aussi appelait-on le mariage : « réception » ou « introduction de l'épouse » (dans la maison de l'époux). Les parents de la jeune fille venaient la prendre chez son père pour la conduire chez son mari. Parfois le fiancé venait la chercher lui-même comme dans la parabole des dix vierges (26). Ses parents lui donnaient leur bénédiction (27). Elle sortait de chez son père parfumée, parée, avec une couronne sur la tête (28). Elle était entourée de ses amies qui lui faisaient cortège et agitaient au-dessus de sa tête de longues branches de myrte. Chacune de ces jeunes filles avait une lampe, qu'elle avait apportée. Cette lampe était formée d'un bâton de bois, terminé par un petit vase ou une sorte de plateau dans lequel il y avait une mèche avec de l'huile et de la poix.

L'Évangile parle de « dix vierges ; » il y en avait parfois bien davantage. mais rarement moins.

L'épouse pendant le trajet avait les cheveux flottants et le visage caché sous un voile. Devant elle ses parents distribuaient aux enfants des épis grillés. La joie éclatait de toutes parts sur son passage. Si l'époux était venu la chercher, il s'était paré lui aussi et portait une couronne. Tous deux marchaient ensemble sous un dais ; dans le cortège on jouait du tambour ou d'autres instruments; plusieurs portaient des flambeaux et des torches. D'autres chantaient et dansaient (29).

La joie ou la tristesse se manifestent toujours en Orient par de bruyantes démonstrations. Cependant, on arrivait à la maison de l'époux ; des matrones coiffaient l'épouse et lui cachaient ses cheveux épars sous un voile épais ; désormais elle n'aura plus jamais la fête découverte en public. On la reconduisait ensuite sous le dais soit dans la maison soit en plein air suivant la saison. Elle s'y plaçait à côté de son mari et tous deux entendaient de nouvelles paroles de bénédiction prononcées soit par un des deux pères, soit par un assistant notable. Enfin venait le repas de noces (30). On fournissait à chaque convive un « habit de noces » à son entrée dans la salle (31). Le repas était dirigé par un personnage que l'Évangile de saint Jean appelle dans le récit des noces de Cana c'était celui qui disait les actions de grâces et prononçait les formules de bénédiction tout le temps que

durait la fête. Entre autres, il bénissait le vin. Pendant le festin la gaîté et l'animation étaient de commande. De même qu'aux enterrements on avait des pleureurs et des pleureuses payées, lde même à un mariage on montrait par politesse une joie quelquefois forcée. Il était de bon ton de vanter la fiancée on lui attribuait sans scrupule des mérites qu'elle n'avait pas « agréable, belle et gracieuse fiancée », disait-on de toutes parts (32).

Les hommes les plus graves dansaient devant le marié pour lui faire fête. « Lorsque Mar, fils de Rabbona, fit les noces de son fils, il y invita des rabbins, et comme ils étaient trop gais, il fit apporter un vase valant quatre cents zouz et le brisa pour qu'ils fussent attristés (33). » Singulière manière d'arrêter la joie de ses convives et de les empêcher de commettre des excès !

Le lecteur aura remarqué qu'il n'y avait aucune cérémonie religieuse au mariage. La bénédiction des parents et des assistants était seule donnée aux nouveaux époux (34). Les Talmuds réprouvent énergiquement les unions libres (35), mais Moïse n'avait institué aucun rite ni laissé aucun ordre sur la manière dont on devait célébrer les mariages.

Après le festin, le mari était conduit par ses amis (« les amis de l'époux » ou « les fils de l'époux ») dans la chambre nuptiale où sa femme l'avait précédé.

Les fêtes de la noce duraient sept jours pour les parents et les amis des nouveaux mariés (36), sept jours de réjouissances (37) appelés les « sept jours du repas de noces » ; mais le nombre complet de ce qu'on appelait les jours de noces était de trente (38).

Réf.: <http://www.discernerlesondushofar.com/les-noces-de-l-agneau-et-le-mariage-juif-a98677773>

Les Noces de l'Agneau et le mariage juif

La Bible nous apprend que l'Eglise est destinée à devenir l'Epouse de Christ. Quand on étudie la Bible, nous sommes frappés de ce que nous retrouvons que le plan de Dieu vis à vis de l'Eglise rappelle étrangement le déroulement du mariage chez les juifs de l'époque.

Dès la Genèse, Dieu avait le dessein de trouver une épouse à son Fils. C'est pourquoi l'histoire de l'Eglise se termine aux noces de l'Agneau.



Le mariage chez les juifs a plusieurs étapes :


- les fiançailles qui est déjà un mariage
- puis la cérémonie du mariage ,1 ou 2 ans après. On retrouve le même parallèle dans le Plan du salut.

L'Épouse	L'Église
<p>Le mariage était arrangé et approuvé par les parents, en particulier par le père. c'est le père qui choisissait une épouse appropriée pour son fils. Il pouvait être aidé par un agent exécutant.</p>	<p>« Nul ne vient à moi si le Père ne l'attire. » Jean 14 :6 Nous avons été choisis dès la fondation du monde et attirés à Christ. L'agent exécutant est le St Esprit représenté par Eliezer (celui qui secourt, consolateur)dans le cas du mariage d'Isaac.</p>
<p>Le fiancé devait se présenter au domicile de sa future fiancée avec trois choses : une forte somme d'argent, un projet de contrat de mariage, et une outre de vin. Le fils se mettait d'accord avec le beau-père sur la dot, le Mohar. Un prix était fixé pour "l'acquisition" de la mariée. Ce prix devait être payé par le fiancé.</p>	<p>Le Fils est venu à notre rencontre pour donner sa vie pour nous. Yéshoua s'est offert lui-même en tant que prix de rachat pour nous, sa future épouse.Sa mort sur la croix a été le prix de rachat.</p>
<p>Le contrat de mariage (Ketubah) signé devant 2 témoins (les 2 pères) était remis à la fille et au père. Ce contrat décrivait les droits et obligations de l'époux et de l'épouse.</p>	<p>Le contrat est la Bible qui nous a été donné. La Bible nous dit tout ce que le Fils a fait pour nous, fera pour nous. Il fait état de son Amour pour l'Église et son engagement à pourvoir à ses besoins ainsi que les obligations de sa fiancée, l'Église. Dans ce document de mariage, tout y est consigné. « Et mon Dieu pourvoira à chacun de vos besoins selon sa glorieuse richesse, en union avec le Messie Yéshoua. » Philippiens 4 :19</p>
<p>La fiancée devait donner son consentement. Cela se traduisait par une coupe de vin (Kosberit: coupe de l'alliance) que la fiancée buvait pour indiquer son acceptation.Les fiançailles étaient alors conclues.</p>	<p>Au moment de notre conversion nous acceptons de devenir la fiancée de Christ. Comme le fiancé dans les fiançailles juives prenait une coupe de vin avec sa fiancée, nous aussi par la communion de la coupe (la Cène) nous rappelons nos fiançailles avec Yéshoua et le prix suprême qu'il a payé pour nous. Et ceci jusqu'à ce qu'il revienne.</p>

<p>Quand la coupe a été bue, les fiancés étaient légalement liés en tant que mari et femme, mais sans pouvoir encore cohabiter et avoir des relations sexuelles.</p> <p>Un contrat écrit précisait la date, la place et l'envergure du mariage, aussi bien que l'enregistrement de la dot ainsi que les termes du maintien du mariage. Ce document relié, appelé KETUBAH restait en possession de la fiancée jusqu'à la consommation du mariage. C'était un document légal entre eux. Pour se séparer, il fallait une lettre de divorce ex : Joseph.</p> <p>Celui qui romprait cet engagement commettrait un adultère punissable de mort.</p> <p>L'époux devait assumer ses obligations envers l'épouse.</p>	<p>Dès notre conversion, nous ne nous appartenons plus. Christ devient le Seigneur de notre vie.</p> <p>Nous appartenons à Christ.</p> <p>C'est pour cela que dans la Bible le peuple de Dieu est souvent accusé d'adultère. Les noces de l'Agneau n'ont pas encore eu lieu.</p> <p>Cependant Yéshoua pourvoit dès notre acceptation à nos besoins.</p>
<p>Les dons étaient donnés à l'épouse et la famille de la fiancée par son fiancé et son servant.</p>	<p>Cela nous fait penser que le St Esprit nous donne les Dons. C'est ce qui s'est passé à la Pentecôte où le Fils nous a fait don à l'Eglise le St Esprit.</p>
<p>L'épouse ne s'appartient plus. Elle est consacrée et elle attend.</p>	<p>« Vous n'appartenez pas à vous mêmes car vous avez été rachetés à grand prix. » 1 Cor 13</p>
<p>La fiancée devait passer par un bain rituel, ou "mikvah," symbolisant l'abandon de son ancienne vie et le démarrage d'une vie nouvelle avec son bien-aimé.</p>	<p>C'est le baptême d'eau où nous témoignons au monde terrestre et au monde céleste de notre changement de vie.</p>
<p>Le fiancé retournait dans la maison de son père, pour préparer une place à sa fiancée. Cette place était appelée la "chambre." (le Chadar) laquelle consistait souvent en un agrandissement de la maison de son père.</p> <p>La fiancée se préparait de son côté à sa future vie d'épouse et de mère, et au retour de son fiancé.</p>	<p>« Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place. Et, lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous y soyez aussi. » (jean 14 :2/3)</p> <p>Yéshoua a dit mot pour mot ce que le fiancé disait à son épouse avant son départ (rituel).</p>

<p>L'épouse ne savait pas quand il viendrait, l'époux non plus. Seul le père du fiancé pouvait fixer la date de ce retour, car il fallait qu'il soit entièrement satisfait des préparatifs faits par son fils pour sa fiancée. L'épouse ne pouvait entrer dans la maison du père que dans les bras de l'époux. C'est lui la porte.</p>	<p>C'est pourquoi Yéshoua dit qu'il ne savait pas le jour et l'heure de son retour (Mathieu 24 :36) (Matthieu 25 :13).</p> <p>Yéshoua est la porte, le seul chemin par lequel nous pouvons entrer dans la maison du Père.</p>
<p>La Kallah: c'est ce qui se passait dans la maison du père de la fiancée. La était consacrée et mise à part pour son mari (consécration et la sanctification) .</p> <p>En hébreux, le mot « fiancée » est « Kallah » qui signifie « complète » ou « scellée, fermée ». L'épouse se voilait et se préparait pour son époux.</p> <p>Le contrat est la garantie que l'époux va revenir.</p>	<p>La Sanctification. C'est à cela que nous devons nous atteler.</p> <p>Jésus va revenir.</p>
<p>Le retour du fiancé se faisait en général la nuit, au son du shofar. Selon la tradition juive, le fiancé revenait de nuit et la kidnappait. Le fiancé portait un diadème et était accompagné par ses amis et criait : « voici l'époux ».</p> <p>Au son de la trompette, la fille devait sortir sans hésitation, à sa rencontre.</p> <p>Il emmenait sa fiancée dans sa "chambre," où leur union était consommée.</p> <p>A noter que la fête de Rosch Hashannah s'appelle également « la fête des trompettes ».</p>	<p>La Bible nous parle de l'enlèvement de l'Eglise qui aura lieu, après le son du dernier Shofar.</p> <p>« Voici l'époux » dans les évangiles. Yéshoua va venir comme un voleur.</p> <p>« Car le Seigneur lui-même, à un signal donné, à la voix d'un archange, et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel » 1 Thessaloniens</p> <p>Certains pensent que l'enlèvement de l'Eglise aura lieu un jour de Rosch Hashannah.</p>

<p>La fête des trompettes (Rosch Hashannah) est aussi appelée jour du mariage du Messie: Selon la tradition juive, Roch Hachana est le commencement de 10 jours de jugement où tous les enfants des hommes passent devant le Créateur. Le jour du jugement est le Yom Kippour.</p>	<p>Noces de l'Agneau à laquelle l'Eglise va s'unir avec Yéshoua.</p> <p>Jour du Jugement.</p>
<p>Le jour du mariage était le jour où la fiancée était amenée dans la maison du père de l'époux. La tradition juive prescrit que le jour du mariage, les mariés sont sans tâche et irréprochables. S'ils ont commis des péchés, les péchés leur sont pardonnés.</p>	<p>L'Eglise qui va être enlevée dans les airs, à la rencontre de l'époux sera sans taches ni rides. «afin de paître devant lui cette Eglise glorieuse, sans tâche ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible.» Ephésiens 5 :27</p>
<p>Après leur mariage, l'époux et l'épouse devaient passer sept jours ensemble pour consommer leur union dans la chambre nuptiale. Temps de séparation et d'intimité.</p> <p>Puis une grande fête de sept jours réjouissait tous les invités.</p>	<p>Hypothèse 1: 1 jour représente 1 année. Le Seigneur et Son Epouse, l'Eglise, doivent passer sept ans ensemble pour consommer leur union. Pendant ce temps, ce sera la Tribulation de sept ans sur la terre Esaïe 26 : 20 « Va, mon peuple, entre dans ta chambre (chadar), et ferme la porte derrière toi; Cache-toi pour quelques instants, Jusqu'à ce que la colère soit passée. » On est alors dans le cas d'un enlèvement prétribulationniste Hypothèse 2 : 1 jour représente 1 jour L'enlèvement peut alors être placé au cours de la Tribulation. Je ne prononce pas sur le scénario qui va se réaliser. Comptons sur le St Esprit pour nous le révéler...</p>
<p>L'épouse devait rester voilée jusqu'à ce qu'elle rentre dans l'appartement de l'époux : c'est pour cela que Jacob n'a pu reconnaître Léa que le lendemain.</p>	
<p>IYoud (connaissance): c'est la chambre nuptiale. L'épouse se retrouve nue et exposée aux yeux de l'époux. Le couple devient alors une seule chair.</p>	<p>Cela nous fait penser au tribunal de Christ : tout sera à découvert devant lui.</p>

<p>Ensuite les 2 époux sortent de la chambre. la femme est dévoilée, son voile était sur les épaules de l'époux, signifiant qu'elle était sous lui. C'est le retour du Seigneur avec les siens.</p>	<p>Quand les "sept jours" (ou sept années) voir Daniel et Apocalypse seront terminés, nous retournerons avec Jésus sur la terre, pour célébrer avec Lui le Yom Kippour et la Fête des Tabernacles. C'est à ce moment que l'Épouse est revêtue d'un fin lin pur et éclatant. « Réjouissons-nous, et faisons éclater notre joie, et donnons-lui gloire; car les noces de l'Agneau sont venues, et son épouse s'est parée. Et il lui a été donné d'être vêtue d'un fin lin, pur et éclatant, car le fin lin, ce sont les justices des saints. »Apocalypse 19 :7/8</p>
<p>Quand les époux ressortent, c'est à ce moment que sont prononcées les bénédictions sur le couple (7 bénédictions) : c'est le « Birkot Nisuin ».</p> <p>Une 2ème coupe de vin est bue par les époux et scelle l'alliance de mariage.</p>	<p>Nous attendons de boire cette coupe avec Yéshoua dans le royaume ; Yéshoua a dit : « Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau avec vous dans le royaume de mon Père. » Matthieu 26 :29 Au retour de l'époux et de son épouse que débute le repas des noces de l'Agneau.</p>
<p>Ensuite, c'est le repas des noces. Les époux étaient considérés ce jour là comme rois et reines.</p> <p>C'est un repas que le couple partage avec leurs invités, après les 7 jours où ils ont été seuls. Ce repas s'appelle « Seuda Mitzyah ».</p> <p>Ces invités ont un nom spécial. Ils sont appelés « Bnai Huppah » qui signifie « les enfants de la chambre nuptiale »</p>	<p>Apocalypse 7/9 Bibliquement, c'est ce jour que Jésus va entrer dans son règne (assimilable à la fête des Cabanes ou soukkot).</p>  <p>Les invités pourraient être les croyants de l'ancien testament.</p>

L'AMI DE L'ÉPOUX

Gary Wilkerson

August 17, 2015

Jean Baptiste est un exemple biblique de la façon dont on peut résister aux distractions du monde et rechercher la vraie grandeur. Il a déclaré : “l’ami de l’époux... éprouve une grande joie à cause de la voix de l’époux” (Jean 3:29). A l’époque de Jésus, ce rôle pour un mariage était un honneur et une marque de respect. Il nécessitait une personne ayant les épaules solides et un grand sens des responsabilités. A cette époque en effet, l’ami de l’époux était responsable de l’ensemble de l’organisation du mariage. Il préparait les invitations, planifiait et organisait la cérémonie du mariage, accueillait et supervisait la réception. Il organisait même la lune de miel, devançant le couple pour s’assurer que tout était en place pour son ami et l’épouse. Il s’assurait aussi que leur nouveau foyer soit prêt pour que le couple puisse y vivre. Pour résumer, l’ami de l’époux était responsable de tout. Son rôle était un travail rigoureux d’amour et de grâce, du début à la fin.

Jean Baptiste ne disait pas : « la théologie n’est pas importante. » Il disait : « Comment pouvez-vous vous concentrer sur des points de détails comme ceux-là si vous êtes vraiment concentrés sur ce qui est essentiel ? Jésus va donner Sa vie en sacrifice, ressusciter des morts et revenir pour une Fiancée dont la foi est sans tache ni ride. Ne pouvez-vous pas voir ce que Dieu est en train d’accomplir au milieu de vous ? »

Jean avait de bonnes raisons de rester concentré : la maisonnée du Roi Hérode avait commencé à réclamer sa

tête et il savait qu'il allait bientôt mourir. Jean disait à ceux qui le suivaient : « il ne me reste que quelques jours et je veux que toutes mes paroles soient alimentées par ce message urgent : « tournez-vous vers Jésus. » Je veux que ma passion soit orientée vers la seule chose qui compte vraiment ! »

Jean Baptiste avait une passion qui supplantait tout le reste, et elle est contenue dans ce beau verset ; « l'ami de l'époux, qui se tient là et qui l'entend, éprouve une grande joie à cause de la voix de l'époux : aussi cette joie, qui est la mienne, est parfaite » (Jean 3:29). Sachant que son temps touchait à sa fin, Jean pouvait se réjouir d'une chose : Jésus était venu pour proclamer le royaume de Dieu !

Nous jouons tous le rôle de Jean dans le royaume de Dieu, préparant le chemin pour que des hommes et des femmes reçoivent Jésus. Quand cela devient notre principale préoccupation, tout le reste se positionne à sa juste place. Et Dieu nous a promis de nous donner la puissance nécessaire pour que nous Le servions. Comme Jean Baptiste l'a attesté : « celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu, parce que Dieu ne lui donne pas l'Esprit avec mesure » (3:34).